



ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LA PRÉSIDENTE DU PARLEMENT ÉCOSSAIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Relations bilatérales
Visioconférence
8 octobre 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. François Arsenault, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint du cabinet du président
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION ÉCOSSAISE

- M^{me} Alison Johnstone, présidente du Parlement écossais
- Greffière du *Standards, Procedures and Public Appointments Committee*
- Responsable des relations internationales

CONTEXTE

L'Assemblée nationale maintient des liens étroits avec le Parlement écossais depuis sa création en 1999. Près d'une vingtaine de rencontres, en personne ou en format virtuel, ont eu lieu entre les élus des deux institutions au fil des années.

Des élections législatives ont eu lieu en Écosse le 6 mai 2021 afin d'élire les 129 membres du Parlement pour un mandat de cinq ans. Le 13 mai, M^{me} Alison Johnstone a été élue présidente du Parlement écossais. Cet entretien virtuel était la première rencontre du président de l'Assemblée nationale avec la présidente Johnstone.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Maintenir active la relation de l'Assemblée nationale avec le Parlement écossais à la suite de l'élection de la présidente Johnstone.

- Le président de l'Assemblée nationale a échangé avec la présidente Johnstone sur le déroulement des premiers mois de sa présidence et sur les priorités qu'elle souhaite mettre de l'avant.
- La présidente Johnstone a souligné les défis qu'entraîne le fait de débiter une présidence pendant la pandémie alors que peu de députés peuvent siéger en même temps au Parlement et que plusieurs sessions se tiennent virtuellement. Elle a notamment interrogé le président de l'Assemblée nationale sur son expérience à présider la chambre dans un contexte où l'ensemble de la députation n'est pas physiquement présente et où les interactions avec plusieurs députés se font uniquement en format virtuel.

Discuter des mesures prises par le Parlement écossais pour maintenir ses travaux dans le contexte de la pandémie.

- Le président de l'Assemblée nationale s'est enquis de la situation récente de la pandémie en Écosse et s'est intéressé aux mesures mises en place pour assurer la poursuite des travaux parlementaires. En juin 2021, le Parlement écossais a ainsi mis sur pied une commission parlementaire spéciale nommée « *COVID-19 Recovery Committee* » ayant pour mandat de se pencher sur les enjeux liés à la pandémie (relance, réponses du gouvernement à la pandémie, collaborations entre les ministères, etc.). Une commission semblable avait également été mise en place lors de la précédente législature.
- Les deux présidents ont abordé les restrictions instaurées dans leur parlement respectif afin de poursuivre le travail parlementaire tout en respectant les règles sanitaires émises par les autorités de santé publique. L'enjeu des modes de votation au parlement en contexte pandémique a aussi été discuté.

S'informer de l'avancement de la réforme parlementaire en Écosse et aborder le projet de réforme parlementaire à l'Assemblée nationale.

- Concernant la réforme parlementaire en Écosse, la présidente a notamment souligné qu'elle souhaite au cours de son mandat s'attarder aux moyens d'assurer une meilleure représentation des femmes au sein des débats parlementaires et d'optimiser les outils de contrôle des actions du gouvernement.
- Le président de l'Assemblée nationale a, pour sa part, abordé le projet de réforme parlementaire en cours à Québec en soulignant notamment le travail effectué par l'entremise de la Table citoyenne afin de favoriser l'engagement citoyen dans les institutions parlementaires.
- Le président a questionné la présidente Johnstone sur la gestion et la préparation de l'agenda parlementaire en Écosse et sur l'enjeu de la prévisibilité des travaux. Les deux présidents ont également abordé la question de l'équilibre travail-vie personnelle pour les parlementaires et le personnel.

Proposer l'accueil à Québec d'une délégation parlementaire écossaise, lorsque la situation sanitaire le permettra, afin de poursuivre et renforcer la collaboration entre l'Assemblée nationale et le Parlement écossais.

- Suivant l'alternance des rendez-vous bilatéraux entre les deux parlements, le président de l'Assemblée nationale a officiellement invité la présidente Johnstone à Québec lorsque la situation sanitaire le permettra. La présidente s'est réjouie de cette invitation.

SUIVIS

Si la situation sanitaire le permet, une délégation du Parlement écossais conduite par la présidente Johnstone devrait être accueillie à l'Assemblée nationale en 2022.

DÉPENSES

| | |
|-----------------------|------------------|
| Transport | 0 \$ |
| Restauration | 0 \$ |
| Hébergement | 0 \$ |
| Interprétation | 650,00 \$ |
| Divers | 0 \$ |
| TOTAL | 650,00 \$ |

Ce rapport a été approuvé par les participants.